**Sommaire du dossier d’autoévaluation de l’établissement sur son 1er cycle**

L’objectif du dossier est d’évaluer la maîtrise par l’établissement de la mise en place d’un premier cycle aligné sur les objectifs de qualité énoncés, qui intègrent les politiques publiques de l’enseignement supérieur. Le dossier développera les éléments de politique et d’opérationnalisation de cette politique.

Sur chacun des items, le dossier pourra faire apparaitre le degré d’avancement (sur une échelle de 1 à 5) pour la mise en place du dispositif correspondant.

L’établissement précisera dans le dossier sa définition de chaque degré d’avancement (échelle de 1 à 5) qui servira d’une part, pour les six grands thèmes d’analyse du dossier d’autoévaluation et d’autre part, pour les objectifs de qualité de chaque formation conférant le grade de licence.

Six grands thèmes d’analyse :

1 L’interaction avec le secondaire, l’information aux lycéens, aux familles et aux divers publics candidats à l’Enseignement supérieur

* L’interaction avec l’enseignement secondaire, les CPGE et les STS
* La communication / information sur l’offre de formation 1er cycle
* La communication / information/accompagnement auprès des familles, des lycéens et des publics pour éclairer les choix d’orientation
* Les dispositifs pour l’orientation des candidats dans et hors Parcoursup
* Les dispositifs de préparation à l’entrée dans les formations d’enseignement supérieur

2 La stratégie et le cadrage de l’offre de formation

* L’articulation de l’offre de l’établissement avec les BTS, d’une part et avec les CPGE, d’autre part
* Les conditions de personnalisation des parcours
* Les études en santé : l’organisation des enseignements dans le premier cycle
* Les études en santé : l’organisation d’un portail santé, y compris paramédical
* Les licences professionnelles, leur articulation avec les licences et avec les bachelors universitaires de technologie
* Le continuum Licence / Master et Licence / MEEF
* Le cadrage des blocs de compétences
* L’apport de la recherche à l’offre de formation
* Le lien avec un projet NCU éventuel ou toute autre action financée (IDEFI, PFL, Dune, etc …)
* La stratégie d’internationalisation de l’offre de formation
* La stratégie d’ouverture de l’offre de formation sur l’environnement socio-professionnel et ses liens avec les entreprises

3 L’accompagnement des étudiants vers la réussite

* Les parcours de réussite, parcours accompagnés, etc.
	+ La politique d’accueil des étudiants admis sous conditions (dits « Oui, Si »)
	+ La politique d’accueil des publics spécifiques
	+ La politique d’accueil des publics de la FTLV
	+ La mise en place des directeurs d’études
	+ Le contrat pédagogique de réussite et personnalisation des parcours
	+ Le supplément au diplôme
	+ Le relevé de compétences acquises en cas de non obtention du diplôme
	+ Les parcours adaptés à différents profils d’apprenants
	+ La formation professionnelle et les certifications
	+ L’alternance : apprentissage et contrat de professionnalisation
	+ La validation des acquis de l’expérience
* L’hybridation des modalités d’enseignement
* Les stages, les projets et la professionnalisation
* La mobilité internationale des étudiants
* La contribution de la vie étudiante à la réussite
* La reconnaissance de l’engagement étudiant

4 La mesure de la réussite des étudiants et le devenir des diplômés

* Les indicateurs de réussite utilisés
* L’observatoire de l'insertion professionnelle ou autre service dédié
* Les enquêtes d’insertion professionnelle ou du devenir des diplômés et les suivis de cohortes

5 Les dispositifs et moyens fournis aux enseignants et enseignants chercheurs

* La formation des enseignants à l’approfondissement des compétences pédagogiques
* L’accompagnement des enseignants à la transformation pédagogique
* La mise en place de l’approche par compétences : appropriation des référentiels compétences, approche par projets, approche-programme, évaluation des compétences acquises et diversification des modalités d’évaluation, …
* e-portfolio : outil et accompagnement aux usages
* Les salles d’apprentissage actif

6 L’évaluation interne de la qualité de l’offre de formation

* Les dispositifs de contrôle qualité
* Le processus de constitution de l’offre de formation
* La démarche d’amélioration continue de l’offre de formation
	+ - L’évaluation des enseignements par les étudiants
		- Le fonctionnement des conseils de perfectionnement
		- La prise en compte des précédentes évaluations externes
* Le processus d’évaluation de la qualité de l’offre de formation
* L’évolution de l’offre de formation entre début et fin de mandat et projection sur la future offre de formation

L’établissement peut, s’il le souhaite, développer d’autres éléments d’analyse constitutifs de sa politique premier cycle.